

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement
de l'école Joseph-Poitevin
le lundi 7 novembre 2016, à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs :

Mélanie Huard	Déléguée au comité de parents
Martine Houle	Substitut au comité de parents
Émilie Prieur Bélair	Parent, Secrétaire
Stéphanie Gingras	Parent
Isabelle Leclerc	Parent
Marc Lecourtois	Parent
Christian Bouchard	Concierge
Paméla Sirois	Enseignante
Colette Arsenault	Enseignante
Francesca Rivard	Enseignante
Marie Montminy	Enseignante
Bianca Bélisle	Service de garde

Est également présente :

Madame Pascale Dubé	Directrice
---------------------	------------

Absence :

Émilie Prieur Bélair	Parent, secrétaire
Isabelle Leclerc	Parent
Colette Arsenault	Enseignante
Christian Bouchard	Concierge

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

19CE1617-015

Il est proposé par Martine Houle et appuyé par Stéphanie Gingras que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un point 5.2 pour les journées pédagogiques du service de garde et d'un varia au point 14.

Adopté à l'unanimité

3. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2016* ET SUIVIS

19CE1617-016

Il est proposé par Paméla Sirois et appuyé par Francesca Rivard d'adopter le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité

Suivi procès-verbal : Un total de 874\$ a été amassé avec les tirelires de l'Halloween pour la Fondation pour les enfants diabétiques. Il reste quelques tirelires en retard. Le montant final sera envoyé à la Fondation par Mélanie Huard.

5. POINTS DE DÉCISION

5.1 Approbation des sorties éducatives de l'école.

19CE1617-017

Il est proposé par Marie Montminy et appuyé par Bianca Bélisle d'adopter les activités telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

5.2 Journées pédagogiques du service de garde

19CE1617-018

Les journées sont presque toutes finalisées. Plusieurs activités se vivront à l'école afin de minimiser les coûts demandés aux parents.

Il est proposé par Marie Montminy et appuyé par Martine Houle d'adopter les activités telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

6. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

L'équipe du service de garde va bien. L'utilisation de la télévision de l'entrée pour passer les messages va bien. Comme la maison n'est toujours pas à vendre, puisque le dossier est entre les mains du Ministère, celle-ci sera utilisée pour quelques activités du service de garde. Entre autre, pour destination imagination. Les vérifications pour s'assurer que tout est conforme ont été faites (assurance, eau, déneigement, etc.)

7. COMITÉ DE PARENTS

- Présentation du canevas du budget par Mme Nathalie Paré.
- Les règles d'éligibilités des membres du comité EHDAA seront revues l'an prochain suite à une jurisprudence, les membres devront avoir un enfant ayant un code plutôt que seulement un plan d'intervention actif. Les parents du comité ne sont pas d'accord et ils vont donc voir ce qu'ils peuvent faire.

8. COUP DE COEUR

Le tableau de fierté situé dans le corridor face à la bibliothèque sur lequel une photo de chaque élève apparaît, est une belle idée du comité fierté.

9. OPP

Afin de poursuivre la tradition de remettre une pousse-mine à chaque finissant de l'école, l'OPP fera une vente de livres et de jeux de société usagés le mercredi 7 décembre en même temps que la remise des fromages. Les élèves seront invités à apporter leurs livres et jeux de société du 8 au 28 novembre.

L'OPP reste aussi disponible pour soutenir les enseignants dans leurs différents projets.

10. CAMPAGNE DE FINANCEMENT : SUIVI

La campagne suit son cours. La personne responsable le soir de la remise sera Bianca. Elle pourra ainsi assurer un suivi s'il y a quelques problèmes.

Un surplus de fromage sera commandé, Mme Dubé va s'informer auprès de Josiane afin de savoir ce que nous avons commandé les années précédentes.

Marc Lecourtois et Martine Houle feront le décompte de l'argent lundi le 14 novembre et Marc Lecourtois s'occupera de passer la commande.

Marie Montminy va vérifier s'il nous reste des sacs du Grand Bazar pour la distribution des fromages, sinon Mme Dubé contactera Mario au Grand Bazar afin de voir s'il est possible d'en avoir.

11. SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il y avait 9 personnes présentes, mais il y avait assez de parents pour combler les postes disponibles du CÉ.

12. POINT DE DISCUSSION

12.1 Suivi terrain de soccer

Post-mortem du terrain, nous sommes toujours en attente de réponse. Entre autre :

- Pourquoi il n'y a pas de bande d'élargissement ? Cela fait en sorte que les petites roches autour du terrain se retrouvent sur le terrain.
- Quel est le coût final ?
- CÉ n'aurait pas approuvé le plan final.
- Les couloirs de sprint devraient être sur les côtés.

Mme Dubé va adresser nos questions aux ressources matérielles et financières. Un suivi sera fait au prochain CÉ.

13. CORRESPONDANCE

L'école de musique l'Armure voudrait faire un projet sur 'Vivre la scène'. Comme ils voudraient venir à l'école que pour recruter des talents, le CÉ s'oppose.

14. VARIA

Martine aimerait savoir qui paie pour le lignage de la cour, ainsi que pour l'asphalte. La réponse est l'école.

Elle nous informe qu'il y a des étoiles jaunes et cela serait pour avertir qu'il y a un trou dans l'asphalte de la cour.

De plus, elle voulait savoir si les racines qui se trouvent dans la partie boisée de la cour sont dangereuses pour les élèves. Les enseignant(e)s nous disent que non.

Pour terminer, elle propose que l'on forme sous peu un comité adoc pour la phase 2 de la cour d'école.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mélanie Huard et appuyé par Marc Lecourtois de lever l'assemblée à 20h50.

19CE1617-019

Adopté à l'unanimité

Marc Lecourtois, président

Pascale Dubé, directrice